

Devenir praticien certifié en Tuina de l'eau® 3

Effectuer un premier stage

- 1 À l'issue du 1er stage, vous obtenez un certificat de participation vous reconnaissant comme stagiaire en Tuina de l'eau® 3.

Constituer 24 cas d'études

- 2 6 à 8 personnes suivies 3 à 4 fois chacune. Délai : entre 6 mois et 2 ans après le 1er stage.

Refaire le stage une seconde fois

- 3 Pour affiner les techniques et approfondir la pratique — souvent vécu comme une révélation par rapport au premier passage.

Session d'examen avec l'examinateur

- 4 Remise des cas d'études et session pratique évaluée par un instructeur principal habilité. Certificat signé par Olivier Barré. 🇪🇺 Coût de l'examen : 80 € + 25 € de frais administratifs

